



**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**OBJET : Désignation d'un représentant du conseil municipal au sein de la commission locale d'information du commissariat à l'Energie Atomique (CEA) de Fontenay-aux-Roses**

Séance du 9 juillet 2020

Convocation du 3 juillet 2020

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt, le neuf juillet à 19 h 39, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le trois juillet se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mmes Chantal Brault, Florence Presson, Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, M. Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mme Claire Vigneron, M. Franck Tonna, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mme Christiane Gautier, M. Xavier Tamby, Mme Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

M. Jean-Philippe Allardi par M. Philippe Laurent,  
M. Francis Brunelle par Mme Chantal Brault

Secrétaire de séance :

M. Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 9 juillet 2020

**OBJET : Désignation d'un représentant du conseil municipal au sein de la commission locale d'information du commissariat à l'Energie Atomique (CEA) de Fontenay-aux-Roses**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement notamment son article L125-17,

Vu la loi du 13 juin 2006 et le décret du 12 mars 2008 relatifs aux installations nucléaires de base,

Vu les décrets n° 2015-1655, 2015-1656 et 2015-1665 du 11 décembre 2015 relatifs à la métropole du Grand Paris fixant le périmètre des établissements publics territoriaux des territoires concernés par la commission locale d'information (CLI) auprès du commissariat à l'Energie Atomique (CEA) de Fontenay-aux-Roses,

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal, élu le 28 juin 2020 et les résultats des élections du 3 juillet 2020 pour la désignation du maire et des adjoints,

Considérant la nécessité de désigner les membres de la CLI du commissariat à l'Energie Atomique de Fontenay-aux-Roses,

Considérant qu'il convient de désigner un représentant de la ville de Sceaux au sein de la dite commission,

Vu la candidature de Mme Chantal BRAULT,

Après en avoir délibéré,

- à l'unanimité

DECIDE de ne pas voter à bulletin secret.

Après avoir procédé au vote,

M. Jean-Christophe DESSANGES, Mmes Christiane GAUTIER, M. Xavier TAMBY, Mme Maud BONTE, M. Fabrice BERNARD, M. Philippe SZYNKOWSKI, Mme Liliane WIETZEBIN ne prennent pas part au vote.

- Nombre de votants : 26
- Suffrages obtenus : 26
  - o Mme Chantal BRAULT : 26 voix

Après en avoir délibéré,

DESIGNE Mme Chantal BRAULT pour représenter la commune au sein de la commission locale d'information (CLI) du commissariat à l'Energie Atomique (CEA) de Fontenay-aux-Roses.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire

